



Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitations agricoles



Source : R. FRANCOIS (CSNP)

Le Lézard vert

Lacerta bilineata

Petit joyau sur pattes

Description

Pouvant atteindre 40 cm sans la queue, il possède une belle livrée vive vert clair. Le mâle se distingue principalement de la femelle par sa gorge bleue.

Ecologie

Habitat : C'est une espèce diurne qui semble très sédentaire. Il vit généralement de 5 à 9 ans selon les régions et fréquente les endroits chauds et bien exposés offrant aussi une végétation buissonnante (refuge). Il hiberne généralement de novembre à avril.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte vers 2 ou 3 ans. Période de reproduction de mai à juin. 1 à 2 pontes par an. 5 à 23 œufs déposés dans un trou peu profond creusé dans un sol meuble et bien drainé. Eclosion au bout de 2 à 4 mois.

Alimentation : Il se nourrit principalement d'insectes mais aussi de lombrics, mollusques, petits lézards, œufs d'oiseaux, éventuellement des micro-mammifères et des fruits. Les jeunes consomment surtout des fourmis.



Source photo : N. CHEVALLIER (ONCFS)

Répartition et statuts

Au niveau européen, le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) est inscrit à l'annexe IV de la Directive dite "Habitats, Faune, Flore". Sur le plan national, il est protégé et inscrit sur la liste des espèces à surveiller.

Il fréquente assidûment l'Europe du Sud sauf le sud de l'Espagne. En France, il est présent au sud d'une ligne Rouen-Laon-Besançon.

Bien que ne semblant pas menacé à l'échelle nationale, il est localement en régression dans le Nord de la France et notamment dans le Bassin Parisien (diminution de ses habitats favorables).

Favoriser le Lézard vert sur l'exploitation

En termes de pratiques agricoles, les actions suivantes sont bénéfiques au maintien de l'espèce :

- ▶ Raisonner l'emploi des insecticides (diminution du nombre d'insectes, contamination par consommation).
- ▶ Mise en place de bandes enherbées, de haies (déplacement de l'espèce, corridors...).
- ▶ Entretien raisonné des lisières boisées, arborées.
- ▶ Conservation des pierriers, murets de pierres sèches.
- ▶ Conservation/entretien des talus enherbés, des jachères.
- ▶ Maintien d'espaces remarquables que sont par exemple les coteaux calcaires (lutte contre l'embroussaillage entraînant à terme le boisement du site).

Pour en savoir plus...

- ▶ Arnold N., Ovenden D., 2004. - *Le guide herpéto. Les guides du naturaliste. Delachaux et Niestlé. 288 p.*
- ▶ François R., 1998. - *Note sur la distribution et l'écologie du Lézard vert (Lacerta viridis) dans l'Oise. PIC MAR n°4 ; 28-31*
- ▶ Naulleau G., 1990. - *Les lézards de France. Revue française d'aquariophilie, 17ème année, N°3 et 4. Université de Nancy. 128 p.*